

L'éditeur de jeux vidéo [GAMELOFT](#) / **T** : 01.58.16.20.40 (siège à Paris) vient de déposer devant la Cour d'Appel de Paris un recours visant à obtenir l'invalidation de l'avis de conformité décerné par l'AMF quant à l'OPA lancée à son encontre par le groupe [VIVENDI](#) / **T** : 01.71.71.10.00 (siège à Paris). En cas d'avis favorable, Gameloft obtiendrait ainsi plusieurs mois supplémentaires pour renforcer ses défenses contre cette opération non sollicitée. [www.gameloft.fr](http://www.gameloft.fr)